

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 20 MARS 2026.**

Etaient Présents : Romain BERGOGNE, Chris BUCHON, Christelle CHAZEAU, Stéphanie CROXO, Françoise HILLION, Eric LAFONT, Jean-Michel LAINE, Thierry MACHET, Soufiane MANSOUR, Lucas MUNOZ-GARCIA, Candice OLLIER, Christine PARMIER, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE, Karine SENSEN

Absents Excusés : néant

Secrétaire de séance : Christine PARMIER

Ordre du jour :

- Election du Maire
- Délibération sur le nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Lecture de la Charte de l'Elu Local
- Divers.

---

Ouverture de la séance à 18h05

**1. Election du Maire :**

Le Maire sortant cède la place au Doyen Mr Jean-Michel LAINE qui procède à l'élection du maire.

Jean-Michel LAINE remercie Mr le Maire Cyril OZIL pour ces 18 années d'engagement au service de la commune et salue le travail accompli en lui adressant ses sincères remerciements

Mr le Doyen propose de désigner Christine PARMIER pour assurer la fonction de secrétaire du bureau de vote, puis sollicite deux volontaires comme assesseurs. Caroline RECHT et Jean-Luc SAUVAYRE se portent volontaires et acceptent de constituer le bureau.

2 Conseillers municipaux demandent à se présenter : Jean-Michel LAINE et Stéphanie CROXO.

Mr le Doyen invite les conseillers municipaux à passer au vote à bulletin secret, par ordre alphabétique. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	15
Bulletins blancs :	01
Suffrages exprimés :	14
Majorité requise :	08

Stéphanie CROXO A obtenu 3 voix

Mr Jean-Michel LAINE a obtenu 11 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Mr Jean-Michel LAINE est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions. Il prend la présidence et remercie l'assemblée.

## 2. Délibération sur le nombre d'Adjoints

Mr le Maire invite les conseillers municipaux à délibérer pour fixer au nombre de QUATRE le nombre d'adjoints à élire.

Stéphanie CROXO demande à connaître les raisons qui justifient de porter le nombre d'adjoints à QUATRE au lieu de DEUX comme sur le précédent mandat.

Mr Le Maire lui confirme sa volonté d'être entouré de 4 adjoints comme la loi le permet.

Stéphanie CROXO propose une alternative qui consiste à n'élire que DEUX adjoints comme aux mandats précédents.

Mr le Maire maintient sa volonté d'avoir QUATRE adjoints et soumet au vote :

Pour :12

Contre : 3

Abstention : 0

Adopté à la majorité

## 3. Election des Adjoints :

2 Listes sont proposées :

Jean-Michel LAINE présente une liste de QUATRE adjoints composée de : Jean-Luc SAUVAYRE / Caroline RECHT / Éric LAFONT / Christine PARMIER

Stéphanie CROXO propose une liste de DEUX adjoints composée de : Christine PARMIER / Éric LAFONT

Mr le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote à bulletin secret, par ordre alphabétique. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Bulletins trouvés dans l'urne :	15
Bulletins blancs :	00
Suffrages exprimés :	15
Majorité requise :	08

- La liste Christine PARMIER / Éric LAFONT a obtenu 3 voix
- La liste Jean-Luc SAUVAYRE / Caroline RECHT / Éric LAFONT / Christine PARMIER a obtenu 12 voix.

La liste Jean-Luc SAUVAYRE / Caroline RECHT / Éric LAFONT / Christine PARMIER ayant obtenu la majorité absolue des voix :

- Jean-Luc SAUVAYRE est proclamé 1er adjoint
- Caroline RECHT est proclamée 2nd adjointe
- Éric LAFONT est proclamé 3ème adjoint
- Christine PARMIER est proclamée 4ème adjointe

Ils sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

**4. Lecture de la Charte de l'Elu Local :**

Mr le maire confie à chacun des conseillers municipaux la « Charte de l'Elu local » et en fait lecture.

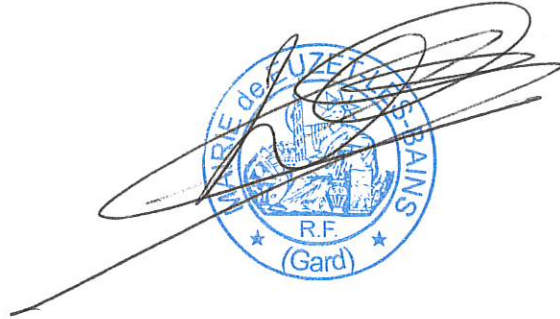
**5. Divers :**

Mr le maire informe que le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 30 mars 2026.

Levée de séance à 18h51



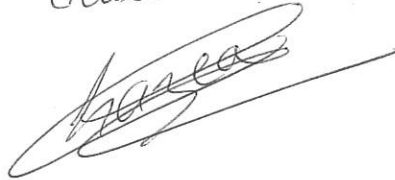
J. L. CAUPELLE



LA FONT ERIC



Ristelle Chazeau



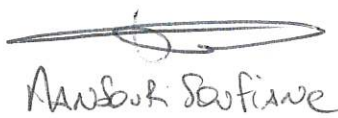
CHRISTINE PARNIER




Sensen Karime



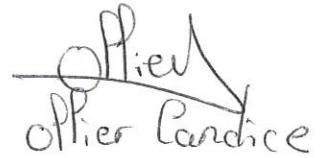
HILLION Françoise



Mansour Sofiane



Garcia Lucas



Cardice Olivier



Bouchon Axel



MUCCHET Thierry

Romain Bergegne

